



# Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

## Rapport de synthèse

### Actions entreprises sur le site de « La Viguerie » Commune de Labastide Saint- Pierre (82)

Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction par Erwan GLEMAREC et Marc ENJALBAL

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

## S O M M A I R E

<b>1. RAPPELS DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION</b>	<b>2</b>
1.1. OBJECTIFS DE GESTION	2
1.1.1. Objectifs à long terme	2
1.1.1. Objectifs du Plan de gestion	3
<b>2. DIAGNOSTICS NATURALISTES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>4</b>
2.1. SUIVI DE LA POPULATION DU SERAPIAS CORDIGERA DE LA PRAIRIE DE LA VIGUERIE	4
2.2. INVENTAIRES NATURALISTES COMPLEMENTAIRES	7
<b>3. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL</b>	<b>8</b>
3.1. ACTIONS REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011	8
3.2. ACTIONS PREVUES POUR 2013	12



# 1. RAPPELS DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION

---

La prairie de la Viguerie s'étend sur un peu plus d'un hectare sur la commune de Labastide-Saint-Pierre à quelques kilomètres au sud de Montauban (Tarn-et-Garonne). S'y développe des plantes remarquables comme le Sérapias en cœur (*Serapias cordigera*), une orchidée protégée et rare en Midi-Pyrénées. Devant l'intérêt floristique de ce site, le CRENMP est devenu propriétaire en 2008.

Cette prairie s'insère aussi au sein d'un écosystème humide rassemblant de grandes prairies de joncs, des roselières et des étendues d'eau propices aux oiseaux d'eau. A proximité, d'autres milieux plus secs apportent une diversité supplémentaire. Il s'agit notamment de landes et de pelouses acidophiles, ainsi que des boisements.

L'ensemble de ces milieux abrite d'autres espèces rares et déterminantes, ce qui a permis de classer la zone, soit une vingtaine d'hectares située respectivement sur les communes de Labastide-Saint-Pierre et de Montbartier, en Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques.

Ce site joue une fonction écologique importante de réservoir de biodiversité, d'autant plus qu'il est localisé dans un secteur géographique caractérisé par de fortes pressions anthropiques liées à l'urbanisation galopante, mais aussi à la concentration de zones industrielles (ZAC de Montech, projet de ZAC sur la commune de Montbartier) et voies de communication (autoroute, projet de ligne TGV).

En 2008, le CRENMP a rédigé le plan de gestion du site correspondant à la prairie de la Viguerie élargie aux milieux naturels environnants.

## 1.1. OBJECTIFS DE GESTION

### 1.1.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Pour la prairie de fauche, l'objectif principal de la gestion à long terme est :

**Conserver et favoriser les noyaux de population de *Serapias cordigera***

De plus, dans la mesure du possible et en tenant compte de la diversité des habitats du secteur d'étude, l'autre objectif à long terme est :

**Favoriser la diversité biologique du site**

Enfin, de sorte à étendre la surface concernée par les actions de type génie écologique, l'autre objectif à long terme est :

**« Porté à connaissance » des enjeux liés à la biodiversité sur le site et ses alentours**

### 1.1.1. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Les objectifs du plan de gestion sont rassemblés dans le tableau suivant :

Objectifs à long terme	Contraintes	Objectifs opérationnels et actions
1. Conserver et favoriser les noyaux de population de <i>Serapias cordigera</i>	Fermeture du milieu	A. Conserver une dynamique d'actions agricoles extensives avec fauche tardive pour restaurer la prairie. Ces pratiques pastorales sont favorables au maintien de <b><i>Serapias cordigera</i></b> et des espèces associées aux pelouses acides
2. Favoriser la diversité biologique du site	Contexte péri-urbain défavorable	B. Laisser vieillir les peuplements arborés, pour favoriser les espèces sylvoles et leur cortège d'espèces C. Conserver les alimentations hydrauliques des habitats humides. D. Conserver et recréer les habitats notés comme patrimoniaux abritant une faune et une flore variée E. Conserver les espèces faune/flore patrimoniales F. Réaliser des suivis naturalistes après la mise en place de la gestion G. Refaire et compléter les inventaires pour s'assurer de la prise en compte des différents enjeux sur le site H. Continuer la promotion de la gestion des milieux humides
3. « Porté à connaissance » des enjeux liés à la biodiversité sur le site et ses alentours	Manque de connaissance qui entraîne des actes consécutifs à la perte de la biodiversité locale	I. Sensibiliser les propriétaires à la richesse et la fragilité des milieux

## 2. DIAGNOSTICS NATURALISTES COMPLEMENTAIRES

### 2.1. SUIVI DE LA POPULATION DU *SERAPIAS CORDIGERA* DE LA PRAIRIE DE LA VIGUERIE

Entre 2008 et 2011, les effectifs de pieds de *Serapias cordigera* avaient chuté, passant d'une cinquantaine de pieds à une dizaine de pieds en fleur. Cette espèce héliophile, protégée en Midi-Pyrénées supporterait mal l'augmentation de la biomasse au sein de la parcelle.

Dans les années 1990, le site abritait plusieurs centaines à milliers de pieds des 3 espèces de *Serapias*, ainsi que de leurs hybrides.

A partir de l'automne 2011, le CEN-MP a mis en place des actions de débroussaillage et de fauche (cf.chapitre 3). Le nombre de pieds en fleurs du *Serapias cordigera* est un bon indicateur pour évaluer la gestion mise en œuvre.

En 2012, un comptage précis des pieds de l'orchidée et de ses formes hybrides a été réalisé. 42 fleurs ont été précisément localisés au sein de la parcelle à l'aide de l'outil de saisi sur le terrain « Linhota », développé par le CEN-MP sur IPAD.

La carte ci-dessous montre une répartition assez homogène des pieds de l'Orchidée au sein de la prairie par petits groupes de 1 à 7 pieds (cf. tableau ci-dessous).

La réouverture partielle du milieu, ainsi que la fauche réalisées en 2012 ont été favorables à l'orchidée avec une augmentation importante de la floraison entre 2011 et 2012. On note aussi la présence de 13 pieds hybrides soit environ un tiers de la population. La majorité des formes hybrides semble se rattacher au taxon « *Serapias vomeracea* x *Serapias cordigera* ».

N° station	Effectif total (forme typiques et hybridogènes)	Effectif (formes hybridogènes)	Remarque
1	6	3	3 pieds ont une tendance hybride, forme intermédiaire entre <i>Serapias vomeracea</i> et <i>Serapias cordigera</i> . Station d'une surfaces de 25 m <sup>2</sup> : en face de l'entrée au niveau du drain superficiel
2	3	3	Observation sur 2 m <sup>2</sup> : 3 pieds non typiques présentant des caractères hybridogènes
3	2	1	Un seul pied typique sur deux, distances de moins de 2 mètres entre les 2 pieds.
4	7	2	Observation : deux pieds hybridogènes sur 7
5	1		
6	1		
7	2		
8	2		
9	1		Secteur avec reouverture et débroussaillage en 2011/2012
10	4	1	Secteur débroussaillé en 2011/2012. Observation d'un pied avec tendance hybridogène
11	5	2	Secteur débroussaillé en 2011/2012. Observation de deux pieds avec des tendances hybridogènes.
12	1	1	Un pied isolé d'une forme hybride " <i>Serapias cordigera</i> x <i>Serapis vomeracea</i> "
13	2		Deux pieds typiques de l'espèce
14	5		
Total	42	13	Pourcentage des pieds hybrides = 31 %

Les formes typiques de *Serapias cordigera* regroupent les caractères suivant :

- un petit nombre de fleurs rassemblées en épi court et dense ;
- épichile<sup>1</sup> brun-rouge à pourpre noirâtre largement cordiforme presque aussi large que l'hypochile<sup>2</sup>

A la Viguerie, les formes hybrides (cf. photographie ci-dessous) se distinguent par :

- un nombre plus important de fleurs se répartissant sur un épi peu condensé ;
- un épichile plus étroit et long (plus long que large).

Forme typique



Forme hybride (*S. cordigera* x *S. vomeracea*)



La Viguerie. Le 15 juin 2012.

<sup>1</sup> Epichile : partie distale, nettement séparée de la partie proximale du labelle.

<sup>2</sup> Hypochile : chez certains genres d'orchidée, partie proximale du labelle.





## 2.2. INVENTAIRES NATURALISTES COMPLEMENTAIRES

Deux insectes remarquables ont été observés pour la première fois sur le site de la Viguerie en 2012 :

- La Blatte des tonsures *Phyllodromica* sp.(gr. *danflousi*) : cette petite blatte aptère appartient probablement à une espèce nouvelle pour la science. Cette espèce semble inféodée aux tonsures du Frontonnais et des causses voisins.
- La Chrysope italienne *Italochrysa italica* : cette grande chrysope subméditerranéenne est très localisée dans notre région où elle n'est connue que de quelques zones de pelouses. Comme certains papillons, la larve de cette espèce se développerait dans les fourmilières.

Ces deux espèces ont été observées sur la partie de pelouse acide du site.

### 3. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL

#### 3.1. ACTIONS REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011

Le tableau ci-dessous résume les actions engagées sur le site entre septembre 2011 et fin 2012 :

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
<b>Entité 3</b> Restauration de la prairie à fourrage à Orchidées / 1031 et 1032a	Action 1.1 Animation locale et foncière pour trouver un exploitant agricole local intéressé pour la valorisation des ballots de 2009 et des actions de fauchage tardif	Octobre 2011	1
	Action 1.2 Reprise des ligneux et actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) bandes recolonisées par les plantes rudérales	Décembre 2011, février, mars et juin 2012	5
	Action 1.3 Action de fauche mécanique	Aout 2012	1,5
	Action 1.4 Clôture et nettoyage du site	Novembre 2011 et juillet 2012	1,5
Inventaires et suivis naturalistes	Action 6.5 Suivis naturalistes	Mai et juin 2012	1
	Action 6.6 Pose de plaques thermophiles pour effectuer de nouveaux suivis dans le cadre du protocole herpétologique mise en place au niveau national	Octobre et novembre 2012	1,25
Animation locale et foncière et « porté à connaissance »	Action 6.7 Animation Nature et coordination d'appels à bénévoles dans le cadre de chantiers Nature	Janvier, mars et avril 2012	1
	Visite de terrain, surveillance du site, contacts avec les riverains et usagers, et logistique (travail de bureau)	Toute l'année	3

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

### **Action 1.1: « Animation locale et foncière pour trouver un exploitant agricole local intéressé pour la valorisation des ballots de 2009 et des actions de fauchage tardif »**

Malgré les nombreux contacts établis et avec les acteurs locaux du monde rural et des visites terrain qui en ont suivis, aucun exploitant agricole ne veut prendre la parcelle de fauche en gestion. Les raisons de ces choix sont récurrents, le sol accidenté qui accélère l'usure des outils agricoles utilisés et la période de fauche demandée jugée trop tardive.

Par ailleurs, début novembre 2011, un agriculteur local a exporté gratuitement la dizaine de ballots présents sur la parcelle depuis les dernières actions de fauche effectuées en 2008.

### **Actions 1.2: « Reprise des ligneux et actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) bandes recolonisées par les plantes rudérales »**

Le 10 et le 17 mars 2012, le CEN MP s'est inscrit dans une démarche de sensibilisation, en proposant sur le site des chantiers Nature. Sous l'impulsion et l'encadrement de ses salariés, les bénévoles ont ainsi contribué au ramassage du foin coupé quelques jours plus tôt dans les secteurs à restaurer en priorité. La fauche a été exportée sur les tas existants pour compostage.



Chantier bénévole en collaboration avec des élèves de l'université Paul Sabatier

### **Action 1.3: « Actions de fauche mécaniques »**

Dans l'impossibilité de trouver un exploitant agricole local, le CEN MP a fait appel à une société privée pour réaliser des actions mécanisées.

Fin aout 2012, une fauche tardive a été réalisée. Ces actions visent au maintien d'un milieu ouvert, idéal pour la conservation de *Serapias cordigera* et les cortèges d'espèces associés à la végétation basse.



Prairie de la Viguerie  
08/2012



Prairie de la Viguerie  
08/2012



Prairie de la Viguerie  
08/2012



Prairie de la Viguerie  
08/2012

Intervention de la société LUCANE avec l'utilisation d'un outil monté sur prise de force permettant le ramassage, le stockage et l'exportation du résultat de fauche



Prairie de la Viguerie  
08/2012



Prairie de la Viguerie  
08/2012

#### **Actions 1.4: « Clôture et nettoyage du site »**

Situé au carrefour de nombreux axes routiers, le site est régulièrement sujet au manque de civisme de certains riverains qui, à défaut de se rendre dans une déchetterie, y déposent des immondices. Le CEN MP a donc installée une clôture cadénassée de type agricole de sorte à limiter l'accès de la prairie aux véhicules motorisés.

Par ailleurs, le 10 juillet 2012, le technicien de gestion du CEN MP a constaté le brûlage criminel d'un véhicule au milieu de la prairie de fauche. Suite à cela, le technicien de gestion du CEN MP a donc été sollicité pour diverses actions comme le nettoyage du site dégradé ou le dépôt d'une plainte notamment.

#### **Actions 6.5 : Suivis naturalistes**

Cette action est présentée dans le paragraphe 2 de ce document.

#### **Actions 6.6: « Pose de plaques thermophiles pour effectuer de nouveaux suivis dans le cadre du protocole herpétologique mise en place au niveau national »**

Plusieurs jeux de plaques thermophiles ont été installés sur la zone d'étude, afin de suivre au mieux les enjeux herpétologiques du site. Les données collectées permettront d'affiner les mesures de gestion à entreprendre en faveur des reptiles lors de la révision du Plan de gestion en vigueur.

#### **Actions 6.7: « Animation Nature et coordination d'appels à bénévoles dans le cadre de chantiers Nature »**

Le site a servi de support pédagogique pour différentes opérations tout au long de l'année. Tout d'abord, le CEN MP a coordonné une sortie scolaire sur le site pour des étudiants de l'EIP dans le cadre d'une semaine d'intégration à la découverte de la gestion de sites naturels. L'animation était principalement ciblée sur la découverte des enjeux liés à la conservation de certaines espèces patrimoniales.

Par ailleurs une sortie nocturne a été effectuée dans le cadre de « Fréquence Grenouille ». Enfin 2 chantiers Nature ont été effectuées (actions 1.2 décrites ci-dessus).

## 3.2. ACTIONS PREVUES POUR 2013

Le tableau ci-dessous résume les actions envisagées sur le site suite au déroulement des événements des années 2011 et 2012 :

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Entité 3 Restauration de la prairie à fourrage à Orchidées / 1031 et 1032a	Action 1.1 Reprise des ligneux et actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) bandes recolonisées par les plantes rudérales	Mars	2
	Action 1.2 Action de fauche mécanique	Aout	1,5
Inventaire et suivis naturalistes	Action 2.3 Suivis naturalistes de <i>Serapias cordigera</i>	Mai et juin	1
	Action 2.4 Suivis des reptiles dans le cadre du protocole herpétologique mise en place	Toute l'année (mais accentuée en avril, mai, juin)	2
Animation locale et foncière et « porté à connaissance »	Action 3.5 Visite de terrain, surveillance du site, contacts avec les riverains et usagers, et logistique (travail de bureau)	Toute l'année	2

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

### **Actions 1.1: « Reprise des ligneux et actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) bandes recolonisées par les plantes rudérales »**

Dans la continuité des actions de fauche relancées en 2011, le technicien de gestion du CEN MP interviendra sur le site pour reprendre les rejets de plantes ligneuses. Le résultat de coupe sera exporté et mis en tas pour compostage.

### **Actions 1.2: « Action de fauche mécanique »**

Dans la continuité des actions de fauche réalisées mécaniquement en 2012, une nouvelle série d'actions agricoles sera sous-traitée en 2013.

### **Actions 2.3: « Suivi naturalistes *Serapias cordigera* »**

Le comptage du nombre de pieds en fleurs (formes typiques et formes hybrides) sera poursuivi en 2013. Un protocole de suivi de la population de *Serapias cordigera* par quadrat permanent est, par ailleurs, en cours de réflexion.

**Actions 2.4: « Suivis reptiles dans le cadre du protocole herpétologique mise en place »**

Un suivi herpétologique sera mis en place au cours de l'année 2013, dans le respect du protocole proposé au niveau national (ci-joint en annexe).